



DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
Commune de
SAINT SATURNIN LES AVIGNON

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal République Française

Séance du 31 mars 2025
à 18 heures 30

Nombre de Membres (quorum : 14)		
En exercice	Présents	Présents et représentés
27	21	27

Date de la convocation
25/03/2025

Date de publication
03/04/2025

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses séances sous la présidence de Serge MALEN, Maire de Saint-Saturnin-lès-Avignon,

Présents : MALEN Serge - BONNEFOUX Chantal - FISCHER Lionel - CACELLI Alex - RANC Sylvie - DEL NISTA Xavier - CRAPONNE Jean-Louis - SALUZZO Joëlle - CUP Christine - GARREL Régine - COSTE Josiane - ORLANDI Pascal - FILLIERE Thierry - TRICHARD Frédéric - BOUIX Sandra - BOLIMON Lionel - ADAM Carole - DUCLERCQ Jean-Pierre - PENALVA Sylvain - PLAZA PUTTI Mireille - DUCRES Jacques.

Procurations :

LOUIS VASSAL Patrick a donné procuration à BONNEFOUX Chantal.
RABERT Guylaine a donné procuration à CACELLI Alex.
MORETTI Karine a donné procuration à DEL NISTA Xavier.
GUINTRAND Tamara a donné procuration à FISCHER Lionel.
COUSTON Rémy a donné procuration à ADAM Carole.
PILLOT Marion a donné procuration à BOLIMON Lionel

Secrétaire de séance : CUP Christine.

DELIBERATION N° 2025-03-13

OBJET : FINANCES : REPRISE DEFINITIVE DES RESULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 : BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

RAPPORTEUR : Madame Chantal BONNEFOUX, adjointe déléguée aux finances, à l'action sociale et au logement.

VU le Code général des collectivités locales,

VU les résultats définitifs du compte financier unique du budget principal de la commune pour l'exercice 2024 :

SECTION	Excédent	Déficit
Fonctionnement	808 125,93 €	
Investissement		262 258,54 €

VU l'état des restes à réaliser s'établissant comme suit :

SECTION	Recettes	Dépenses
Investissement	230 390,00 €	193 008,04 €
Solde		37 381,96 €

EXERCICE 2024		RÉSULTAT DE L'EXÉCUTION	
	Dépenses	Recettes	Solde
	Mandats émis	Titres émis (dont 1068)	
Fonctionnement sauf 002	5 802 835,41 €	6 297 490,09 €	494 654,68 €
Investissement sauf 001	926 994,45 €	1 242 028,42 €	315 033,97 €
TOTAL DU BUDGET	6 729 829,86 €	7 539 518,51 €	809 688,65 €
002 Résultat reporté N - 1		313 471,25 €	313 471,25 €
001 Solde d'investissement N - 1	577 292,51 €		-577 292,51 €
TOTAL PAR SECTION			
Fonctionnement	5 802 835,41 €	6 610 961,34 €	808 125,93 €
Investissement	1 504 286,96 €	1 242 028,42 €	-262 258,54 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE (a)	7 307 122,37 €	7 852 989,76 €	545 867,39 €

	RESTES A RÉALISER		Solde
	Dépenses	Recettes	
	Engagées non mandatées	Titres restant à émettre	
Fonctionnement			0,00 €
Investissement	193 008,04 €	230 390,00 €	37 381,96 €
TOTAL RAR (b)	193 008,04 €	230 390,00 €	37 381,96 €

RÉSULTAT CUMULÉ (a) + (b)	7 500 130,41 €	8 083 379,76 €	583 249,35 €
--------------------------------------	----------------	----------------	---------------------

AYANT OUI l'exposé de son rapporteur,

APRES AVIS de la commission des affaires générales réunie le 24 mars 2025,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

PROCÉDE à la reprise définitive des résultats du compte financier unique 2024.

Section	Compte	Montant
Investissement	001 Déficit d'investissement reporté	262 258,54 €

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024, dans le cadre du budget primitif 2025, comme suit :

Investissement	1068 Excédents de fonctionnement capitalisés (Réserves)	224 876,58 €
Fonctionnement	002 Excédent antérieur reporté	583 249,35 €

RÉSULTAT DU VOTE

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS
19	4	4
	SALUZZO-COSTE FILLIERE-PENALVA	BOLIMON-COUSTON ADAM-PILLOT

Le Maire,
Serge MALEN



Secrétaire de séance
Christine CUP

certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission en Préfecture le 03/04/2025
de la publication le 03/04/2025
informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.